

XV OLYMPIADE HELSINKI 1952



GYMNASTIQUE

COMITÉ ORGANISATEUR
DES XV^{es} JEUX OLYMPIQUES HELSINKI 1952

Helsinki | Helsingfors



GYMNASTIQUE

DU 20 AU 24 JUILLET 1952
A MESSUHALLI I ET II

Règles

Les règles et la définition de l'amateur sont celles de la Fédération Internationale de Gymnastique.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 6 *juin* 1952.

Les inscriptions finales d'équipes et individuelles seront reçues jusqu'au 5 *juillet* 1952.

Après cette date aucun changement ou supplément ne pourra être fait.

Organisations dirigeantes

Fédération Internationale de Gymnastique

Président: Comte *Goblet d'Alviella*

Secrétaire Général: M. *Charles Thoeni*

Adresse: Route de Lyon 88, Genève, Suisse.

Comité technique

Président: M. *Ernest Maurer*, Horgen, Suisse

Secrétaire: M. *Pierre Hentges*, Bd. Stalingrad 92, Luxembourg.

Suomen Voimisteluliitto

(Fédération Finlandaise de Gymnastique)

Président: M. *Väinö Lahtinen*

Secrétaire: M. *Keijo Ryhänen*

Adresse: Simonkatu 12 A, Helsinki, Finlande

PROGRAMME

Le programme de gymnastique des Jeux Olympiques comprend douze épreuves se composant de dix exercices aux engins et de deux exercices à mains libres.

Il y aura des concours suivants:

- A. Concours par équipes (classement par nations) en 12 épreuves.
- B. Concours individuels
 - (1) en 12 épreuves
 - (2) à chaque engin séparément et aux exercices à mains libres.

Le concours comprend les 12 épreuves suivantes:

un exercice imposé et un exercice à volonté à la barre fixe, aux barres parallèles, au cheval-arçons, au cheval-sautoir, aux anneaux et à mains libres.

A. CONCOURS PAR EQUIPES

Chaque nation peut faire engager une équipe de 10 gymnastes dont 8 au maximum prendront part à tous les exercices. Pour fixer le résultat final pour le concours par

nations, on additionne les points obtenus à chaque agrès et aux exercices à mains libres par les 5 meilleurs gymnastes de l'équipe.

Les points obtenus par les gymnastes, éliminés dans l'addition du nombre de points total pour le concours par nations, comptent pour le classement individuel aux engins et aux exercices à mains libres.

La liste définitive des gymnastes participants au concours sera remise au président du jury au moment même où le jury aura été formé, mais au plus tard, l'avant-veille du concours à 18 h. Elle mentionnera le nom et prénoms, la date et le lieu de naissance de chaque gymnaste. Cette liste doit être accompagnée des licences de la F.I.G., dûment remplies et signées. Dès remise de cette liste, aucun changement dans la composition de l'équipe ne sera admis, sauf dans les cas de force majeure dûment constatés par le bureau du jury, dont la décision est sans appel.

P r i x

- 1er prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier et au moniteur.
- 2ème prix: Diplôme à l'équipe classée seconde; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier et au moniteur.
- 3ème prix: Diplôme à l'équipe classée troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier et au moniteur.

B. CONCOURS INDIVIDUEL

Les nations qui ne peuvent ou ne désirent pas présenter une équipe complète ont la faculté d'inscrire 1 à 3 gymnastes, participant à titre individuel comme gymnastes isolés. Toutefois pour participer au classement par engin, ces gymnastes devront avoir totalisé, sur l'ensemble des épreuves, au moins 80 % du maximum des points. Pour le passage aux épreuves, les gymnastes isolés formeront un ou plusieurs groupes, ou bien ils seront adjoints à une autre équipe. L'ordre de passage aux engins se fera pour eux, soit sur décision du jury, soit par tirage au sort, mais de manière à éviter toute perte de temps.

1. Concours individuel en 12 épreuves.

Le classement se fera par l'addition des points obtenus sur l'ensemble de toutes les épreuves.

2. Concours individuel par engin.

Il se fera, pour chacun des 6 engins du concours, par l'addition des points obtenus à l'exercice imposé et à l'exercice à volonté.

Prix

1er prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.

2ème prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.

3ème prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

HORAIRE

Dimanche, le 20 juillet 1952 à Messuhalli I

8h et 16h Concours en 12 épreuves.
Exercices imposés.

Lundi, le 21 juillet 1952 à Messuhalli I

8h et 16h Concours en 12 épreuves.
Exercices libres.

Jeudi, le 24 juillet 1952 à Messuhalli II

13h Démonstrations présentées par des gymnastes masculins et féminins et distribution des prix.

RÈGLEMENT DES CONCOURS

(Extrait du règlement technique de la F.I.G.)

I. Dispositions générales

Chaque gymnaste devra exécuter tout le programme du concours.

La participation au concours est ouverte à toutes les Fédérations nationales affiliées à la F.I.G. L'inscription au concours se fait sur les formulaires adressés en temps utile, par les soins du comité d'organisation.

Les gymnastes devront avoir 18 ans révolus au cours de l'année du concours, être de la nationalité de la Fédération qui les délègue et faire partie d'une société fédérée.

Les concurrents et les juges se doivent en premier lieu aux

épreuves du concours, ils ne peuvent accepter d'autre charges que lorsque tous leurs engagements de ce chef seront accomplis.

II. *Gymnastique Masculine*

Gabarit et dimensions des engins :

Barre fixe: Barre en acier poli, diamètre 28 mm avec tolérance d'un mm en plus ou en moins, hauteur 2,40 m. (Les gymnastes de taille très grande pourront demander une hauteur de 2,50 m).

Barres parallèles: Hauteur 1,60 m avec possibilité aux gymnastes de grande taille de demander une hauteur de 1,70 m.

Longueur 3,50 m. — Ecartement intérieur variable de 42 à 48 cm. Barres de forme ovale.

Cheval-arçons: Longueur 1,80 m. — Largeur 35 — 37 cm. Ecartement intérieur des arçons 40 à 45 cm. — Hauteur jusqu'au sommet des arçons 1,20 m. — Hauteur des arçons depuis le dos du cheval, 12 cm.

Les arçons sont de bois poli, leur partie supérieure est horizontale sur une longueur de 5 à 6 cm environ.

Anneaux: Hauteur du portique 5,50 m. — Anneaux en bois à hauteur de suspension de 2,40 m (pour les grandes tailles, tolérance comme à la barre fixe), diamètre intérieur des anneaux 18 cm, diamètre de la prise 28 mm. Les cordes peuvent être terminées par des courroies ou sangles mobiles, auxquelles se fixent les anneaux. Un dispositif spécial empêchera la torsion des cordes.

Tremplin dur: Hauteur 10 cm à l'avant, longueur 100 cm, largeur 60 cm. Le tremplin doit être construit de façon à ne présenter qu'une élasticité très faible.

Emplacement pour l'exercice au sol (mains libres): L'emplacement aura les dimensions minima de 12 × 12 mètres, nettement délimitées au sol au moyen de traits blancs. Il sera constitué d'un plancher uni ayant au moins 14 × 14 m, l'emplacement disponible au gymnaste doit y être marqué comme dit ci-dessus.

Genres d'exercices à exécuter

Barre fixe: — Exclusivement des mouvements d'élan et de voltige.

Barres parallèles: — Mouvement combinés en élan, force, voltige et maintiens.

Anneaux: — Sans balancement des anneaux, mouvements combinés en élan, force et maintiens.

Cheval-arçons: — Exercices de voltige, sans arrêt ni maintien, travail continu des deux côtés; au moins une partie de l'exercice (ciseaux et cercles d'une et des deux jambes) devra être exécutée du côté opposé à la partie essentielle.

Cheval-sautoir: — sauts suivant barème au code de pointage.

Sol (mains libres): — Mouvements, attitudes et sauts, bien liés entre eux.

Jury

Chaque fédération nommera comme membre du jury une ou plusieurs personnes, dont la compétence et l'équité sont au-dessus de toute suspicion, et dont elle est responsable.

Au moment d'accepter leur charge, les membres du jury s'engagent solennellement sur la formule suivante: »J'affirme sur mon honneur qu'en ma qualité de juge, je ne me laisserai guider que par l'esprit de loyauté et de dignité sportive, et de juger le travail présenté consciencieusement, sans égard ni à la personne, ni à la nation.»

Les membres du jury se doivent entièrement et exclusivement aux épreuves du concours; ils ne peuvent ni diriger une équipe, ni prendre part aux exercices, ni accepter d'autre charge.

Trente minutes avant l'ouverture du concours, le bureau du jury, les jurés, ainsi que les moniteurs seront rassemblés sur l'emplacement des exercices, pour être renseignés sur la rotation des équipes aux différentes épreuves, les changements éventuels, etc.

Une première répartition des juges présentés par les nations concurrentes sera faite par tirage au sort: répartition aux différentes épreuves, sur les noms des nations.

Après cette répartition, les juges sont nommés personnellement par les soins de la commission exécutive, sur proposition de leur fédération.

Les membres du jury n'auront droit à aucune indemnité pour frais de voyage et de séjour. La fédération

organisatrice examinera cependant la possibilité de prendre à sa charge une partie de ces frais.

Le président de la commission technique exécutive fonctionne en qualité de *président du jury*. Il convoquera et installera le jury au jour, à l'heure et au local à déterminer. La commission technique exécutive constitue également le *bureau du jury*. Ce dernier nommera un directeur technique et un chef des terrains, arrêtera et distribuera le travail. Les membres du bureau du jury, ainsi que le directeur technique et le chef des terrains, ne peuvent participer, à quel titre que ce soit, aux concours des équipes. Ils sont à la disposition du président du jury, dirigent le bureau des pointages, collaborent à la bonne marche et à la direction des concours.

En cas de réclamation, le président de la F.I.G., le président et deux autres membres du bureau du jury, ainsi que le directeur technique, formeront le *jury d'appel*.

Deux membres du comité local seront adjoints au jury, pour lui donner les renseignements et l'assistance, dont il pourrait avoir besoin.

Des calculateurs, opérant sous la direction du bureau du jury, seront à disposition, pour additionner les chiffres des feuilles de pointage.

Les feuilles de pointage seront fournies au jury sur le modèle arrêté par la commission technique exécutive.

Dispositions spéciales

Pendant toute la durée du concours, les équipes ainsi que les gymnastes isolés seront sous la direction d'un

moniteur hors rang. Les attributions de celui-ci se bornent à conduire et à présenter son équipe devant le jury, d'une épreuve à l'autre.

Avant l'exécution des exercices, le moniteur vérifie si les engins sont en bon état. Au début de l'exercice aux anneaux et à la barre fixe, il peut soulever un gymnaste; pendant l'exécution, il se tient près de l'engin pour prévenir éventuellement un accident, mais ne peut aider à l'exécution des exercices. Ses noms et qualités sont indiqués sur la liste nominative des gymnastes formant l'équipe. Son travail n'est pas taxé. Il est l'intermédiaire entre le jury et l'équipe.

Les équipes arrivent et repartent en bon ordre. Tous les juges des épreuves et les équipes prenant part aux concours doivent se trouver à temps sur le terrain aux emplacements qui leur auront été désignés.

Le concours aura lieu en deux parties; la première comprendra les exercices imposés, la deuxième les exercices à volonté.

L'horaire des épreuves suivra l'ordre établi par le plan de travail. Tous les engins seront occupés en même temps et la succession des engins restera la même pour toutes les équipes.

Une réunion du bureau du jury, des membres du jury, ainsi que des moniteurs des équipes aura lieu un ou deux jours avant le concours. Dans cette réunion, l'ordre de travail des équipes concurrentes sera déterminé par voie de tirage au sort. Il y aura un tirage au sort à part pour chacune des deux parties du concours.

Dans cette même réunion, les dernières instructions seront données pour assurer la bonne marche du concours. Il y aura aussi une démonstration des exercices imposés et des essais de taxation. Pour cela des gymnastes seront mis à disposition par le Comité d'organisation; toutefois ceux des autres nations pourront y prendre part.

N'auront accès au terrain du concours à l'exclusion stricte de toute autre personne, que les membres du jury, les concurrents et leurs chefs techniques (moniteurs), les secrétaires des groupes de jurés, les hommes indispensables pour l'entretien des appareils et du terrain. Les opérateurs et photographes officiels autorisés par le comité d'organisation, ainsi qu'un reporter officiel par nation, représentant l'organe officiel de la nation concurrente, pourront avoir accès s'ils sont porteurs de cartes spéciales.

Un gymnaste quittant son équipe sans autorisation du jury ne pourra y rentrer.

Au cours des épreuves, il n'est pas permis de substituer un gymnaste à un autre.

Toute indisposition, tout accident devront être immédiatement signalés par le moniteur et constatés par le médecin de service.

Afin de permettre au gymnaste indisposé de se remettre, la section pourra interrompre son travail pendant trente minutes au maximum. Si après ce laps de temps, l'incapacité constatée persiste, l'équipe continuera la compétition et le gymnaste sera éliminé.

Tout gymnaste pourra recommencer, sans perte de

points, un exercice imposé qu'il juge avoir manqué. Il devra déclarer son intention au jury, avant que les juges n'aient terminé leur pointage. La reprise de l'exercice doit être faite après un temps de repos convenable, mais avant que l'équipe ne quitte l'engin. Seule la seconde exécution est valable.

Au cheval-sautoir, tant imposé qu'à volonté, chaque gymnaste a droit à deux exécutions; la meilleure exécution est valable. L'exercice au sol ne pourra pas être repris.

Les exercices à volonté ne peuvent pas être recommencés, sauf pour le cheval-sautoir.

Les exercices imposés à la barre fixe et aux barres parallèles peuvent être exécutés inversément, soit en totalité, soit partiellement.

L'exercice au sol et celui au cheval-arçons ne peuvent être inversés qu'en totalité.

Le choix du saut au cheval à volonté est complètement libre, mais ne devra pas être le même que le saut imposé. Un barème des difficultés pour ces sauts figurera au code de pointage. Aux barres parallèles, l'usage d'un seul tremplin dur est toléré.

La tenue de travail doit être uniforme pour tous les gymnastes d'une équipe.

Cette tenue peut être modifiée d'une épreuve à l'autre, tout en restant uniforme. Le changement de costume devra se faire sans perte de temps, pour ne pas entraver la bonne marche du concours.

Le travail sans maillot et sans chaussures ni chaussettes n'est toléré qu'à l'exercice au sol et au cheval-sautoir.

Aux autres engins, les gymnastes peuvent travailler sans chaussures, tout en portant des chaussettes, et vice-versa.

Tous les exercices seront exécutés successivement par les gymnastes de la même équipe et non simultanément par plusieurs à la fois.

Les exercices à volonté diffèreront essentiellement des exercices imposés et présenteront une combinaison différente, notamment dans les sorties.

Aucune nation ne sera autorisée à utiliser ses propres engins.

Tous les engins doivent être fournis par le comité d'organisation. Ce dernier est tenu de se conformer aux dispositions réglementaires, ainsi qu'aux instructions que la commission technique exécutive lui donnera.

Un jeux double d'engins servira à l'entraînement des équipes, quelques jours avant le concours.

La commission exécutive déléguera une ou plusieurs personnes qui vérifieront, en temps utile avant le concours, l'état de ces engins.

Toute réclamation concernant la participation d'un gymnaste doit être faite par écrit au président du jury au début du concours ou dès que la cause sera connue.

Jugement et pointage

Aux épreuves artistiques, jugées par taxation, le jury se composera de quatre juges effectifs et d'un juge arbitre. Ce dernier sera désigné par la commission exécutive.

Les 4 juges effectifs et le juge arbitre se consulteront pour le premier et le deuxième exercice, afin de trouver un point de départ commun.

Dans la suite, ils travailleront indépendamment l'un de l'autre, ne se consulteront plus, sauf pour des cas exceptionnels (accident etc.).

Le comité d'organisation installera un dispositif permettant aux 4 juges effectifs de montrer simultanément au public ou aux concurrents les points que chacun d'eux aura donnés. Les deux notes du milieu seules compteront pour le résultat.

Le juge-arbitre jugera tous les exercices pour son compte, afin que son pointage puisse être consulté pour rétablir l'accord en cas de divergences non-réglementaires entre les notes du milieu des 4 juges effectifs. Il incombe au juge-arbitre de rétablir cet accord, et si l'accord ne peut se faire, il fera appel au président du jury qui tranchera la question en s'appuyant sur la note et les observations formulées par le juge-arbitre.

En principe, toute nation n'a droit qu'à un seul juge-arbitre par engin, sauf dans le cas, où le nombre des juges-arbitres présentés ne suffira pas.

Le président du jury peut exclure et faire remplacer, sur proposition du juge-arbitre, un juge qui ne procède pas de manière correcte.

Le Code de Pointage de la F.I.G., édité suivant décision du Congrès de Stockholm, 1949, servira de base à la taxation des exercices.

Tous les exercices sont pointés de 0 à 10 points, par dixièmes de points.

La note reçue sera établie en divisant par deux le total des deux notes moyennes.

L'écart entre les deux notes moyennes ne pourra être supérieur à un demi-point, si les deux notes sont au-dessus de 9 points, ni excéder un point dans tous les autres cas.

Dès que l'écart dépasse ces limites, les deux juges s'entendront en consultation avec le juge-arbitre, et si un accord ne peut se réaliser, le président du jury interviendra conformément à l'art. 42.

Le nombre maximum de points à obtenir est donc le suivant:

Un gymnaste: $12 \text{ épreuves} \times 10 = 120 \text{ points}$.

Une équipe: $120 \times 5 \text{ gymnastes} = 600 \text{ points}$.

Le verdict du jury est irrévocable et sans appel, sauf en cas d'erreur matérielle.

Un double de la feuille de pointage est remis à chaque équipe, si possible immédiatement après le travail à chaque épreuve.

Les documents concernant l'ensemble du concours seront remis après la proclamation des résultats au président du comité d'organisation, aux fins de publication. Finalement, tous les documents seront versés aux archives de la F.I.G.

Dans tous les cas non prévus par ce règlement, le bureau du jury, comme mandataire du Comité technique décidera sans appel.

TEXTE DES EXERCICES IMPOSÉS

(Section masculine)

Exercices au sol (mains libres)

De la station:

- 1 Elancer les bras en arrière et en avant pour tourner en arrière par l'appui renversé passager à la station légèrement fléchie (flic-flac), élaner les bras en avant en étendant les jambes pour tourner en arrière par l'appui renversé passager, fléchir le corps pour poser pied droit sur le sol (flic-flac sur jambe droite), redresser le tronc bras en haut, 1/2 tour à gauche jambe gauche en avant, sursaut en avant sur pied droit (mouvement des bras à volonté), poser pied gauche en avant pour tourner en avant par appui tendu renversé passager à la station bras en haut, paumes en avant, lever jambe droite en abaissant le tronc à la station horizontale faciale sur jambe gauche —
- 2 Redresser le tronc, élaner jambe droite en avant en faisant 1/4 de tour à gauche, en posant pied droit à droite, jambe fléchis, cercle des bras à gauche, étendre jambe droite pour tourner à gauche par appui tendu renversé passager (roue) 1 1/2 fois à l'appui renversé jambes écartées latéralement —
- 3 Joindre les jambes, fléchir le corps, poser la tête au sol et basculer à la station bras en haut paumes en avant, incliner le tronc horizontalement en avant pour poser les mains au sol, se lever, bras et jambes tendus à l'appui renversé (mouvement lent). —

- 4 Fléchir bras et corps pour tourner sur le dos en avant en posant les mains au sol entre les jambes à la station écartée latéralement, corps fléchi, élever les bras dans le prolongement du tronc et se redresser à la station droite, bras en haut, paumes en avant, cercle des bras en dedans et se lever avec mouvement de souplesse des jambes à la station horizontale costale droite sur jambe droite tendue, bras droit en haut, bras gauche en bas (main sur la cuisse), paumes en dedans. —
- 5 Par 1/4 de tour à droite, redresser le tronc en abaissant jambe gauche pour l'élaner en avant en élevant bras gauche par en avant en haut, par 1/2 tour à droite, fléchir le corps en avant pour poser jambe gauche fléchie en arrière au sol en élançant les bras par en avant en arrière, étendre jambe gauche en fléchissant jambe droite et par mouvement de souplesse du tronc le redresser en étendant jambe droite et en élançant les bras par en avant obliquement en haut, paumes en avant, élaner jambe gauche en avant, poser pied gauche en fente avant fléchie, pour fléchir le tronc en arrière (forte extension dorsale), sauter en avant à l'appui pour tourner, jambes jointes, en avant sur le dos à la station accroupie mains au sol à côté des pieds, et sauter sur place, corps tendu, avec cercle des bras par en avant, à la station légèrement fléchie, pour sauter en tournant en arrière, corps et jambes fléchis (salto arrière) à la station.

Remarque: Le tiret — marque un arrêt. — L'exercice ne peut être inversé que totalement.

Barre fixe

De la station latérale faciale:

- 1 Sauter à la suspension tendue, prise mixte, droite palmaire: avec léger balancé en avant et en arrière, élaner en avant (très élevé) avec $1/2$ tour à gauche autour du bras droit fléchi puis tendu, en déplaçant main gauche en prise dorsale, élaner en avant pour s'établir à l'appui tendu libre, tourner en arrière à l'appui tendu renversé;
- 2 tourner $1\ 1/2$ tour en arrière, élaner en avant avec $1/2$ tour autour du bras droit en déplaçant main gauche en prise palmaire à l'appui tendu renversé, tourner en avant pour s'établir à l'appui tendu libre en changeant les mains simultanément en prise dorsale;
- 3 tourner en arrière à l'appui et poser les pieds, jambes écartées, en dehors des prises, tourner en arrière à l'appui tendu renversé, jambes jointes, tourner en arrière au même appui, croiser main droite par dessus main gauche, tourner en arrière pour s'établir, par $1/2$ tour à droite en lâchant prise gauche, à l'appui tendu renversé sur bras droit, $1/4$ de tour à droite pour sauter à la station costale droite.

Remarque: l'exercice s'exécute sans arrêt, mais peut être inversé partiellement ou totalement.

Barres parallèles

De la station latérale faciale, en dehors des barres, prise mixte à la barre droite, droite palmaire:

- 1 Sauter en élançant les jambes à gauche par dessus barre droite et barre gauche avec $1/4$ de tour à droite à

- l'appui tendu passager prise gauche sur barre gauche, élaner en arrière par l'appui fléchi pour tourner en avant à l'appui brachial renversé, corps tendu, tourner en avant à l'appui brachial, élaner en arrière, pour s'établir à l'appui tendu, élaner en avant en passant les jambes écartées sous les prises à l'appui tendu jambes jointes et tendues horizontalement en avant. —
- 2 Abaisser les jambes, se lever lentement, corps tendu, bras fléchis, à l'appui tendu renversé. —
 - 3 Abaisser à l'appui, élaner en avant, 1/2 tour en lâchant et en reprenant les prises, élaner en avant pour abaisser à la suspension mi-renversée, tourner en arrière en lâchant et en reprenant les prises, à la suspension, élaner en avant jambes levées en avant à la suspension mi-renversée, basculer avec 1/2 tour à l'appui brachial, élaner en avant à l'appui brachial mi-renversé, basculer à l'appui, élaner en arrière à l'appui renversé passager et sortir par 1/2 tour à droite en appui sur bras droit à la station transversale droite. Remarque: Le tiret — marque un arrêt. L'exercice peut être inversé partiellement ou totalement.

Anneaux

De la suspension, prises engagées sur les poignets:

- 1 S'établir en avant en tournant en arrière à l'appui tendu renversé. —
- 2 Abaisser en arrière à l'appui facial horizontal libre passager, descendre lentement à la suspension horizontale dorsale. —

- 3 Elancer en avant (dislocation) par suspension à la suspension renversée, fléchir et étendre le corps pour s'établir en tournant en arrière à l'appui tendu, jambes horizontalement en avant. —
- 4 Abaisser les jambes et se lever, corps tendu et bras fléchis, à l'appui tendu renversé. —
- 5 Abaisser lentement à la suspension renversée, tourner en avant à la suspension, élaner en arrière et tourner en avant (dislocation), élaner en arrière par suspension et s'établir à l'appui tendu passager, tourner en arrière en écartant les jambes latéralement pour sauter à la station.

Remarque: Le tiret — marque un arrêt.

Cheval — Arçons

De la station faciale latérale prise gauche sur le cou, droite sur l'arçon gauche:

- 1 Passer les jambes jointes sous main gauche et à l'appui sur main gauche passer les jambes par dessus l'arçon gauche en tournant par $1/4$ de tour à droite et en déplaçant main droite sur le cou, à l'appui sur bras droit, passer les jambes par dessus l'arçon gauche en tournant par $1/4$ de tour à droite et en déplaçant main gauche sur arçon gauche, à l'appui dorsal, passer jambe gauche sous main droite et élaner jambe gauche en avant à l'appui latéral à cheval derrière main gauche;
- 2 passer jambe droite par dessus le cou en déplaçant main droite à l'arçon gauche et croiser les jambes par dessus l'arçon droit (ciseau arrière) en déplaçant main gauche

- sur arçon droit, croiser les jambes sous main droite (ciseau arrière), passer jambe gauche sous main gauche, passer les jambes sous main droite sous main gauche et sous main droite, passer jambe droite sous main gauche et croiser les jambes sous main droite (ciseau avant);
- 3 élancer jambe gauche par dessus la croupe avec $1/4$ de tour à droite en déplaçant main droite sur l'arçon droit, prises palmaires, élancer jambe droite par dessus la croupe avec $1/4$ de tour à droite et en appui sur bras droit, passer les jambes par dessus l'arçon gauche en déplaçant main gauche sur l'arçon gauche à l'appui dorsal;
 - 4 passer les jambes sous main droite, sous main gauche et sous main droite, par appui du bras droit passer les jambes par dessus l'arçon gauche et la croupe avec $1/2$ tour à droite, en déplaçant main gauche sur la croupe (appui dorsal), par appui sur bras gauche passer les jambes par dessus l'arçon droit pour sauter avec $1/2$ tour à droite à la station latérale costale gauche, main gauche sur la croupe.

Remarque: L'exercice s'exécute sans arrêt et peut être inversé totalement.

Cheval — Sautoir

Hauteur du sol 1 m. 30 cm. Tremplin dur. Cheval placé en longueur. Elan à volonté.

Saut 6 du Code de Pointage:

Avec pose des mains sur le cou, sauter le corps allongé, le fléchir pour passer jambes tendues et jointes au-dessus du cou, étendre le corps avant la chute.

Note pour le saut imposé et à volonté:

A chaque extrémité du cheval une zone de 40 cm. est délimitée par une ligne transversale, et pour obtenir la note maximale du saut à exécuter, la pose des mains doit se faire nettement dans cette zone. En outre, sur le cou et sur la croupe, deux zones de 15 cm. sont délimitées de la même façon. Prendre l'appui dans la deuxième zone, ou entamer celle-ci d'une ou des deux mains, diminuera la note maximale de 1 point. Si les autres zones sont entamées, la perte de points s'augmente de 1 point par zone de 15 cm. La zone de la selle a également 40 cm.

Le saut à volonté. Hauteur du sol 1 m. 30 cm. Tremplin dur. Le saut imposé reste éliminé.

BARÈME DES DIFFICULTÉS

DES SAUTS AU CHEVAL SANS ARÇONS

Dans le barème ci-après, le maximum de points qui pourra être attribué pour un saut parfaitement exécuté, avec observation des zones d'appui, est inscrit à la droite de chaque saut. Cheval placé en longeur.

A. Avec pose des mains sur le cou

Points

- | | |
|---|------|
| 1 Sauter le corps allongé, écarter les jambes latéralement en posant les mains sur le cou | 7,00 |
| 2 Sauter en passant au dessus du cou, les jambes fléchies et réunies | 7,50 |

3	Sauter le corps tendu en croisant les jambes, chute face à droite ou à gauche	8,50
4	Sauter le corps tendu, jambes fléchies en arrière	9,00
5	Sauter le corps tendu, en croisant les jambes, chute face en arrière	9,50
6	Sauter le corps allongé, le fléchir pour passer jambes tendues et jointes au-dessus du cou, tendre le corps avant la chute	9,50
7	Sauter par appui tendu renversé passager et tourner en avant à la station	10,00
8	Sauter le corps allongé, jambes tendues et jointes (saut du brochet)	10,00

B. *Avec pose des mains sur la selle*

1	Sauter par dorsal de gauche à droite (ou de droite à gauche)	7,00
2	Sauter à l'appui tendu renversé, suivi d'un quart de tour à droite sur le bras droit, en plaçant la main gauche en avant sur le cou et renversement latéral à gauche à la station latérale devant le cou (ou exercice inverse)	9,00
3	Sauter à l'appui tendu renversé avec un quart de tour dans le vol à gauche ou à droite (appui tendu renversé latéral) et tourner latéralement à la station latérale en avant du cou	10,00

C. *Avec pose des mains sur la croupe*

1	Sauter corps tendu, jambes tendues écartées latéralement	7,50
2	Sauter jambes jointes et fléchies en avant	8,00

3	Sauter jambes tendues croisées face à gauche ou à droite	9,00
4	Sauter jambes tendues croisées et un demi tour, station en arrière, face au cheval, bras latéraux	9,50
5	Sauter corps tendu, jambes jointes et fléchies en arrière, bras latéraux	10,00
6	Sauter corps tendu, jambes fléchies au début, tendues en avant pendant le vol, redresser le corps avant de descendre	10,00
7	Sauter jambes tendues croisées et un demi tour face en arrière, et demi tour face en avant pour sauter à la station transversale dorsale bras latéraux	10,00